LICENCE

DIPLÔME D'ÉTUDES EN **ARCHITECTURE** CONFÉRANT LE GRADE DE **LICENCE**

2026/27

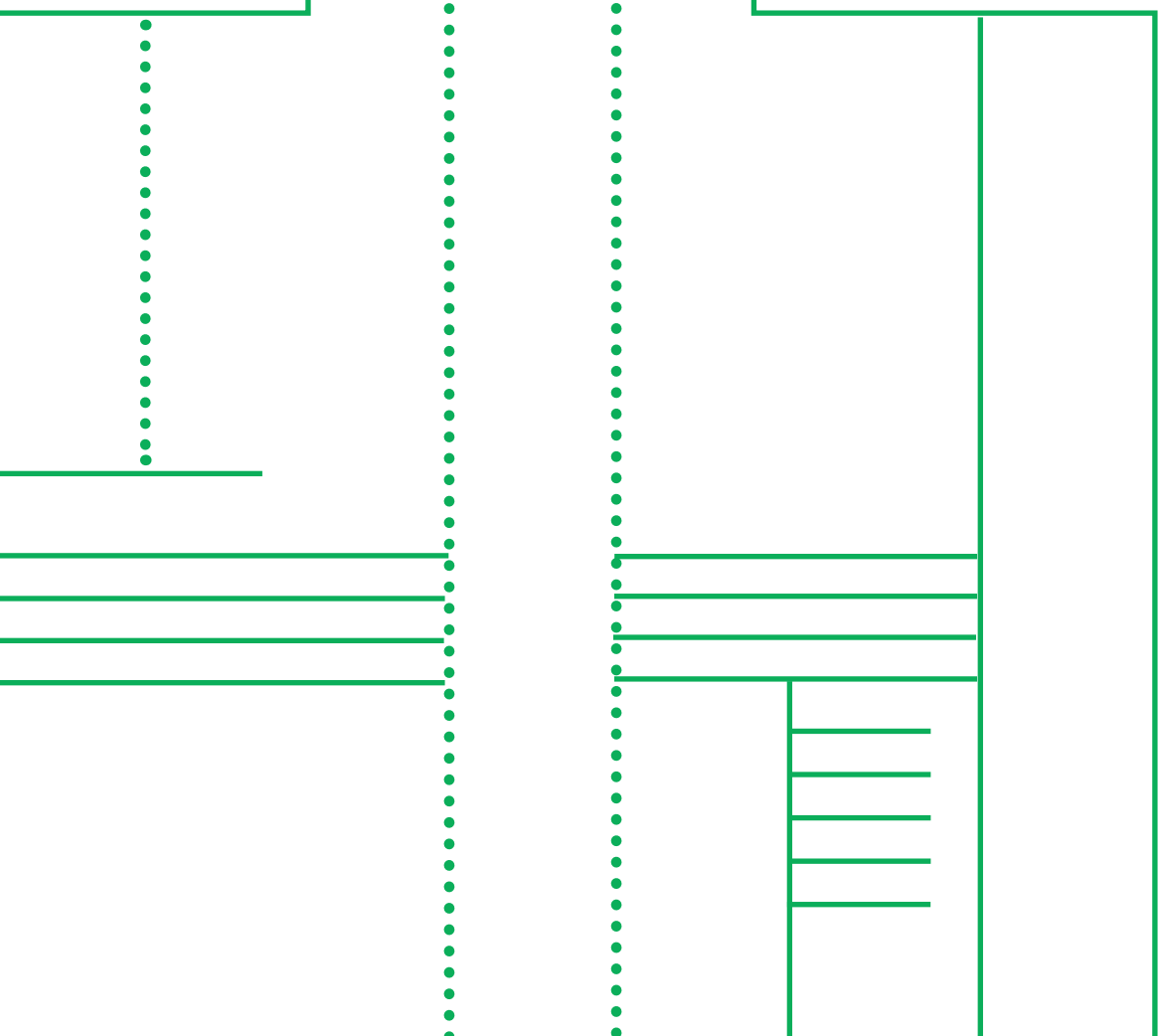

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ensa paris la villette

ANNUAIRE ADMINISTRATIF

Les numéros de téléphone se composent de la façon suivante : 01 44 65 + 4 chiffres (poste de votre correspondant).

SERVICE DE L'ORGANISATION DES FORMATIONS, DE LA SCOLARITÉ ET DE LA VIE ÉTUDIANTE

Samuel BRUNA, chef de service	23 12
Danille GASTON, Licence 1, admissions ParcourSup	23 13
Laure DECOUDUN, Licence 2, admissions en équivalence (DAP / VAE) / transferts	23 14
Constance LEMIRRE, Licence 3, Bi-cursus	23 15
Opaline BONIN, Master 1	23 16
Myriam SERVIÈRES, Master 2	23 17
Mélina VAN TEMSCHE, stages Licence, Master et Bi-cursus, césure	23 18
Chantal MONESTIER, HMONP	23 20
Ophélie BUREAU, Post-master et Doctorat	23 35
Michaël PAWLAK, nouveaux cursus universitaires	23 21
Mohamed BELGHERBI, gestion de salles / emploi du temps / casiers	23 22
Barbara GUILLOT, ingénieur pédagogique	23 24
Patricia BERNAIX, bourses et vie étudiante, référente handicap et harcèlement	23 23
Florence BRETON, administratif et budgétaire / vie étudiante et scolarité	23 38

SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Justine SIMONOT, cheffe de service	23 26
Marie MALINOSKY, mobilité sortante / bourses	23 27
Juliette VILLAIN, mobilité entrante	23 28
Justine LANJOUÈRE-CROUX, assistante administrative	23 29

DÉPLACEMENTS ET MISSION

Sophie MUTEL, chargée des déplacements et missions	23 25

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

ATELIER MAQUETTES
Marc FAYOLLE DE MANS, responsable administratif 23 46

ATELIER NUMÉRIQUE (site Ardennes)
Clément BOULARD, chef de Pôle 23 95

MÉDIATHÈQUE
Alexandra THELIER, cheffe de Pôle 23 30

PÔLE IMAGE
Hervé JÉZÉQUEL, chef de Pôle 23 40

SOMMAIRE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE ..... p. 4

PRÉSENTATION DU 1er CYCLE ..... p. 6

1er CYCLE - ANNÉE 1 ..... p. 8

1er CYCLE - ANNÉE 2 ..... p. 10

1er CYCLE - ANNÉE 3 ..... p. 12

COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ..... p. 14

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME DE LICENCE ..... p. 20

ORGANISATION DES STAGES ..... p. 25

LE DOUBLE CURSUS ..... p. 27

ENSEIGNANTS LICENCE ..... p. 28

RÈGLEMENTS INTÉRIEURS ET CHARTES DE L'ÉTABLISSEMENT ..... p. 34

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026/27

1ER SEMESTRE — DU 14 SEPTEMBRE 2026 AU 30 JANVIER 2027

1ER SEMESTRE	LICENCE 1 SEMESTRE 1		LICENCE 2 SEMESTRE 3		LICENCE 3 SEMESTRE 5	
	PROJET	COURS	PROJET	COURS	PROJET	COURS
24.08 • 29.08.26	REPRISE DE L'ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE					
31.08. • 05.09.26	POURSUITE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES (débutées en juillet)					
07.09. • 12.09.26	10.09.26 : SÉMINAIRE D'ÉCOLE					
14.09 • 19.09.26	14.09.26 : COMMISSION DE FIN DE DROITS					
	17.09 • 21.09.26 : INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES LICENCE					
	15.09.26 : "WELCOME MEETING" : MOBILITÉ ENTRANTE : RÉUNION ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ ENTRANTE ET RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS					
	SEMAINE D'ACCUEIL				SEMAINE D'ACCUEIL Amphi de rentrée le 17.09	
21.09 • 26.09.26	SEMAINE INAUGURALE		SEMAINE TRANSVERSALE Amphi de rentrée le 21.09		INTENSIF STA OMI	
28.09 • 03.10.26	P1	C1	P1	C1	P1	C1
05.10 • 10.10.26	P2	C2	P2	C2	P2	C2
12.10 • 17.10.26	P3	C3	P3	C3	P3	C3
19.10 • 24.10.26	PAS DE COURS DE PROJET	C4	P4	C4	P4	C4
26.10 • 31.10.26	P4	C5	P5	C5	P5	C5
02.11 • 07.11.26	P5	C6	P6	C6	P6	C6
09.11 • 14.11.26 (11.11 jour férié)	P6	C7 PAS DE COURS MERCREDI FÉRIÉ	P7	C7 PAS DE COURS MERCREDI FÉRIÉ	PÉDAGOGIE TRANSVERSALE	C7 PAS DE COURS MERCREDI FÉRIÉ
16.11 • 21.11.26	P7	C8	P8	C8	P7	C8
23.11 • 28.11.26	P8	C9	P9	C9	P8	C9
30.11 • 05.12.26	P9	C10	JURY TRANSVERSAL	C10	P9	C10
07.12 • 12.12.26	P10	C11	P10	C11	P10	C11
14.12 • 19.12.26	P11	C12 DÉBUT DES EXAMENS	P11	C12 DÉBUT DES EXAMENS	P11	C12
28.12 • 26.12.26	19.12.26 • 03.01.27 : VACANCES DE NOËL - FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT					
29.12 • 02.01.27						
04.01 • 09.01.27	P12	RÉVISIONS	P12	RÉVISIONS	P12	C13 DÉBUT DES EXAMENS
					07.01.27 : MOBILITÉ SORTANTE : DÉPÔT DES CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS NORD-AMERICAINES, ASIATIQUES ET SCANDINAVES	
11.01 • 16.01.27	P13	C13 EXAMENS	P13	C13 EXAMENS	P13	C14 POURSUITE DES EXAMENS
					12-13.01.27 : ORAUX DE SELECTION POUR DESTINATIONS JAPONAISES	
18.01 • 23.01.27	P14	SEMAINE BLANCHE	P14	SEMAINE BLANCHE	P14	SEMAINE BLANCHE
25.01 • 30.01.27	P15 RENDU		P15 RENDU		P15 RENDU DE PROJET	PRÉSENTATION DES SÉMINAIRES LE 29.01
		SEMAINE TRANSVERSALE (VOYAGE) du 31.01 au 03.02.27	30.01.27 : MOBILITÉ SORTANTE : TEST D'ESPAGNOL, D'ITALIEN ET D'ALLEMAND			
01.02 • 21.02.27 : INTERSEMESTRE SUR 2/3 SEMAINES (selon le semestre)						
01.02 • 06.02.27		SEMAINE TRANSVERSALE (VOYAGE)	INTERSEMESTRE			
	"RENDU" VOYAGE + PRÉPARATION DES JPO DU 03.02 AU 05.02					
	05.02.27 : JURY / COMMISSION DE FIN DE SEMESTRE					
	06.02.27 : JOURNÉE PORTES OUVERTES DE L'ÉTABLISSEMENT					
08.02 • 13.02.27	INTERSEMESTRE					
	INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES : 08.02 AU 10.02.27					
15.02 • 20.02.27	INTERSEMESTRE					
	INTENSIF PLASTIQUE (LUNDI, MARDI ET MERCREDI) & SOUTIEN RA		INTENSIF STA-OMI			
	18.02 • 20.02.27 : RATTRAPAGES					

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026/27

2ND SEMESTRE — DU 22 FÉVRIER AU 4 JUILLET 2027

2ndSEMESTRE	LICENCE 1 SEMESTRE 2		LICENCE 2 SEMESTRE 4		LICENCE 3 SEMESTRE 6	
	PROJET	COURS	PROJET	COURS	PROJET	COURS
22.02 • 28.02.27	P - TD PARTAGÉ	C1	P - TD PARTAGÉ	C1	P1	OPTIONNELS S6
01.03 • 06.03.27	P - TD PARTAGÉ	C2	P - TD PARTAGÉ	C2	DEMI-JOURNÉE TD PARTAGÉ + DEMI-JOURNÉE PROJET	C1
					02.03.27 : MOBILITÉ SORTANTE : DÉPÔT DES CANDIDATURES POUR LES DESTINATIONS AUTRES QUE NORD-AMERICAINES, ASIATIQUES ET SCANDINAVES	
08.03 • 13.03.27	P - TD PARTAGÉ	C3	P - TD PARTAGÉ	C3	DEMI-JOURNÉE TD PARTAGÉ + DEMI-JOURNÉE DE PROJET	C2
15.03 • 20.03.27	P - RENDU TD PARTAGÉ (MATIN) P1 (APRÈS-MIDI)	C4	P - RENDU TD PARTAGÉ (MATIN) P1 (APRÈS-MIDI)	C4	DEMI-JOURNÉE TD PARTAGÉ + DEMI-JOURNÉE DE PROJET	C3
22.03 • 27.03.27	P2	C5	P2	C5	P3	C4
29.03 • 03.04.27 (29.03 JOUR FÉRIÉ)	P3	C6 PAS DE COURS LUNDI FÉRIÉ	P3 PAS DE COURS LUNDI FÉRIÉ	C6	P4	C5 PAS DE COURS LUNDI FÉRIÉ
05.04 • 10.04.27	03.04 • 18.04.27 : VACANCES DE PRINTEMPS - FERMETURE DE L'ÉTABLISSEMENT					
12.04 • 17.04.27						
19.04 • 24.04.27	P4	C7	P4	C7	P5	C6
26.04 • 01.05.27	P5	C8	P5	C8	P6	C7
03.05 • 08.05.27 (06.05 JOUR FÉRIÉ)	P6	C9 PAS DE COURS JEUDI FÉRIÉ	P6	C9 PAS DE COURS JEUDI FÉRIÉ	PAS DE PROJET JEUDI FÉRIÉ	C8
10.05 • 15.05.27	P7	C10	P7	C10	P7	C9
17.05 • 22.05.27	P8	C11 PAS DE COURS LUNDI FÉRIÉ	P8 PAS DE COURS LUNDI FÉRIÉ	C11	P8	C10 PAS DE COURS LUNDI FÉRIÉ
24.05 • 29.05.27	P9	C12 DÉBUT DES EXAMENS	P9	C12 DÉBUT DES EXAMENS	P9	C11
31.05 • 05.06.27	P10	C13 EXAMENS	P10	C13 EXAMENS ET RENDUS PLASTIQUES	P10 DEMI-JOURNÉE PROJET + DEMI-JOURNÉE TD PARTAGÉ	C12 RENDU RAPPORT DE LICENCE
07.06 • 12.06.27	P11	SEMAINE BLANCHE PROJET	P11	SEMAINE BLANCHE PROJET	P11	C13 EXAMENS / SOUTENANCE RAPPORT DE LICENCE
14.06 • 19.06.27	P12		P12		P12	SEMAINE BLANCHE PROJET
21.07 • 26.06.27	P13 - RENDU		P13 - RENDU		P13 - RENDU	
28.06 • 03.07.27					OPTIONNELS S6	
	02-03.07.27 : RATTRAPAGES (rattrapages S6 le 03.07 uniquement)					
05.07 • 10.07.27	07.07.27 : JURY DE FIN D'ANNÉE					
12.07 • 17.07.27	DÉBUT INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES					
			STAGE S4/S5		STAGE S5	
19.07 • 24.07.27			STAGE S4/S5		STAGE S5	
26.07 • 31.07.27	24.07 • 22.08.27 : FERMETURE ESTIVALE DE L'ÉTABLISSEMENT					
02.08 • 07.08.27						
09.08 • 14.08.27						
16.08 • 21.08.27						
23.08 • 28.08.27	23.08.27 : REPRISE DE L'ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE POURSUITE DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES					
			STAGE S4/S5		STAGE S5	
30.08 • 04.09.27						
06.09 • 11.09.27	08.07.27 : COMMISSION DE FIN DE DROITS INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES / Séminaire de rentrée					
13.09 • 18.09.27	SEMAINE D'ACCUEIL					

PRÉSENTATION DU 1er CYCLE

CE CYCLE D'INITIATION AU PROJET DOIT PERMETTRE À L'ÉTUDIANT D'ACQUÉRIR LES BASES :

- **d'une culture architecturale ;**
- **de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance et l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent ;**
- **des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles en référence à des usages, techniques et des temporalités, dans un cadre pédagogique explicite.**

CURSUS

Le premier cycle, d'une durée de trois ans, conduit à l'obtention du diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence, diplôme de l'enseignement supérieur.
Il s'organise sur six semestres indépendants valant 180 ECTS. Il correspond à un bac + 3 années d'études.
Il comporte 4200 heures dont 2200 heures encadrées (dévolues au temps d'enseignement "école") réparties en 21 unités d'enseignement, dont six majoritairement consacrées au projet (L.1.1, L.2.4, L.3.8, L.4.11, L.5.15 et L.6.18).
Deux unités comportent des périodes de stage obligatoires (L.4.14 et L.5.17).

STAGES

Le premier cycle comporte deux stages obligatoires intégrés dans l'enseignement d'une durée totale équivalant à six semaines (210 heures) :
– un stage "ouvrier et/ou chantier", d'une durée équivalant à trois semaines (105 heures) valant 3 ECTS, sa validation intervient au semestre 4 en L.4.14 ;
– un stage de "première pratique", d'une durée équivalant à trois semaines (105 heures) valant 3 ECTS, sa validation intervient au semestre 5 en L.5.17.
Un guide des stages est à la disposition des étudiants sur le site Internet de l'école.

SÉJOURS D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

À partir du cycle Master, les étudiants auront la possibilité d'effectuer un séjour à l'étranger d'un ou de deux semestres dans de nombreux pays européens et/ou dans le reste du monde.
Ces séjours d'études s'effectuent dans un cadre réglementé et font l'objet d'un contrat approuvé par l'ENSAPLV. En tout état de cause, une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise. L'étudiant en Licence est donc encouragé dans ce sens dès sa première année d'études.

RAPPORT D'ÉTUDES

Le rapport d'études et sa soutenance équivalent à 4 ECTS. C'est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignement reçus et/ou de stages suivis. Les étudiants sont encadrés par un enseignant du projet architectural et/ou urbain et un enseignant d'une autre discipline à raison de 14 heures semestrielles (soit 2 heures toutes les deux semaines) qui participent à la soutenance : au début du semestre, deux cours magistraux leur apportent des éléments méthodologiques, l'un portant sur l'écriture et l'autre sur la mise en pages. Pour les étudiants en mobilité, l'ENSAPLV a mis en place des dispositions particulières. Les étudiants débutent leurs réflexions sur le rapport d'études en S5, dans le cadre d'un cours magistral qui constitue une initation au rapport d'études.

OBTENTION DU DIPLÔME

C'est la validation par un jury de l'ensemble des unités d'enseignement obtenues dans ce cycle qui permet la délivrance du diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pour garantir un enseignement homogène aux étudiants, en termes d'attentes et de résultats, entre les différents groupes de projet, l'ENSAPLV tente de rapprocher les méthodes pédagogiques des enseignants, sur la base de thèmes de travaux partagés et d'exercices concertés, de mode d'évaluation récurrent et/ou commun entre les groupes, et ce, par étapes et synthèses successives.
Cela permet ainsi aux étudiants de circuler entre les groupes de projet lors d'échanges programmés et d'appréhender au quotidien les méthodes pédagogiques de leurs groupes afin de stimuler une approche critique fondée.
Tout au long du cycle licence, l'ENSAPLV propose des enseignements de méthodologie aux étudiants : méthodologie de travail, initiation à la recherche, préparation au stage, préparation à la mobilité.

VALORISATION DES INITIATIVES ÉTUDIANTES

Au cours des semestres 3 et semestre 5, les étudiants ont la possibilité de valoriser l'une de leurs initiatives étudiantes : mandat d'élu dans une instance, engagement dans une association, monitorat dans un centre de ressources de l'école, job étudiant…
Les initiatives pouvant être valorisées sont nombreuses et donnent lieu à différentes modalités de reconnaissance.

SEMAINE D'ACCUEIL

Chaque année en septembre, une semaine d'accueil pour les étudiants de première année est organisée. Elle leur permet de prendre connaissance de l'école, de rencontrer des personnels administratifs et les services offerts (bibliothèque, centre de documentation…).
S'en suit une semaine inaugurale. Celle-ci est dédiée à la lecture d'un fragment de ville en appréhendant ses dimensions à l'échelle du pas, en captant ses variations, ses ruptures, ses modifications. Il s'agit d'en rendre compte par le dessin comme principal outil de l'architecte permettant de transcrire les observations, les idées et réflexions. L'ensemble de la promotion arpentera avec son groupe d'enseignants un fragment de Paris afin de prendre un premier contact avec l'architecture, le dessin, l'observation et la retranscription. En fin de semaine, les travaux seront restitués sous forme d'exposition dans les ateliers.
Pour les étudiants en deuxième année, en pré-rentrée du premier semestre, une semaine transversale invite à croiser l'architecture avec ses dimensions sociales, historiques, constructives, paysagères et artistiques. Cette transversalité se retrouve tout au long du semestre.

VOYAGE DE 1RE ANNÉE

Un voyage d'études de quatre jours est programmé à l'étranger.
Le programme de ce voyage d'études est élaboré collectivement par l'ensemble des enseignants de projet de première année dans un croisement, de rencontre et d'ouverture entre les différentes disciplines, notamment les arts plastiques et les sciences humaines et sociales.
Il comprend également la visite de sites urbains, de références architecturales modernes et contemporaines, la découverte d'un pays innovant et très créatif sur le plan de l'architecture actuelle.

VOYAGE DE 3E ANNÉE

Au semestre 5, un voyage d'études obligatoire est programmé pour l'ensemble des étudiants. Ce voyage fédère les différents enseignements, il s'appuie sur un travail d'analyse préalable qui s'articule autour d'une phase de préparation dynamique et collégiale.

PREMIER CYCLE - ANNÉE 1

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La première année présente une structure traduisant le modèle humaniste et universitaire de l'enseignement de l'architecture dispensé à l'ENSAPLV. Le premier semestre est organisé en trois unités d'enseignements :
– Autour du projet : "l'espace sensible" ;
– Autour de la thématique : "culture et représentation" ;
– Outils et ressources pour l'architecture.

Le deuxième semestre est organisé en quatre unités d'enseignements :
– Autour du projet : "l'espace construit" ;
– Autour de la thématique : "édifier" ;
– Représenter ;
– Culture.

Ce découpage reflète la richesse, la diversité et la complémentarité des champs d'investigations proposés aux étudiants, une ouverture d'esprit nécessaire pour les préparer pas à pas à l'appréhension du projet d'architecture comme l'élaboration d'une synthèse, une réponse à des questions complexes.

L'initiation au projet d'architecture s'attache dans un premier temps à l'apprentissage du regard, à la découverte et à la mise en pratique de notions fondamentales propres à la discipline. Puis les étudiants sont progressivement invités à articuler ces notions au sein de l'élaboration de projets convoquant d'autres champs disciplinaires.

Tout au long de l'année, des échanges et travaux pédagogiques transversaux sont mis en œuvre avec notamment, en premier semestre, un rapprochement des champs de la représentation et du projet, ainsi qu'une semaine transversale convoquant l'ensemble des disciplines autour d'un voyage d'étude collectif. En second semestre, un TD partagé associant les enseignements de projet et de construction est mis en œuvre, des sujets d'études communs aux enseignements de sociologie et de projet sont également proposés. Enfin, les langues vivantes sont un apport au projet et à la théorie dans la mesure où l'apprentissage est dédié au commentaire et à la description d'objets d'étude communs, dans la langue étudiée.

L'architecture est ainsi appréhendée comme une discipline qui se nourrit de l'ensemble des domaines de pratique et de connaissances enseignés à l'école. Avec une certaine autonomie des champs disciplinaires, les différentes approches pédagogiques convergent dans les contenus et les objectifs, pour s'enrichir mutuellement et pour contribuer à la construction collective d'une culture et d'une pratique du projet architectural à la fois spécifique et ouverte.
Le suivi pédagogique prévoit la mise en place d'une procédure d'évaluation des aptitudes à poursuivre les études au-delà de la première année. Une importance particulière est donnée à un jury d'évaluation en fin d'année, commun à l'ensemble des unités d'enseignement, à même d'évaluer les résultats dans leur globalité, de juger de la pertinence des parcours individuels de chaque étudiant et d'orienter les étudiants en difficulté dans une ou plusieurs matières.

Ce dispositif offre aux étudiants la possibilité d'accomplir sur l'année complète des parcours qui peuvent s'avérer parfois discontinus. Il leur permet de progresser, même si des lacunes partielles apparaissaient au premier semestre.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Dans les enseignements d'initiation au projet, les évaluations du niveau des étudiants s'effectuent au terme de chacun des deux semestres (périodes de 16 semaines), permettant de mesurer leurs aptitudes à poursuivre leurs études d'architecture.
Les étudiants sont répartis en 12 groupes de projet d'architecture, soit environ 25 étudiants par groupe, encadrés par deux enseignants architectes. Ils sont également répartis en 12 ateliers pour l'enseignement de perception et langage plastique, chacun encadré par un enseignant plasticien. Ils conservent cette inscription tout au long des deux semestres, afin de favoriser un suivi personnalisé.

En début d'année, les étudiants bénéficient d'un enseignement méthodologique leur permettant d'acquérir les bases d'une méthodologie de travail ainsi qu'une maîtrise de leur environnement numérique de travail.

En cours d'année, trois modalités pratiques sont proposées pour un accompagnement personnalisé des étudiants en difficulté :
– en fin de premier semestre, un entretien individuel avec l'enseignant de la discipline concernée ;
– à l'inter-semestre, des cours de soutien intensif dans les champs de la construction et de la représentation ;
– la possibilité de poursuivre les unités d'enseignements du second semestre.

En cas de redoublement, le cursus offre à l'étudiant la possibilité de conserver les unités d'enseignements acquises en première année, à l'exception de l'unité d'enseignement relative au projet. Ce dispositif permet, à la fois de garantir la progressivité de la formation spécifique au projet d'architecture et laisse la possibilité à tout étudiant de première année de poursuivre sa formation sur les deux semestres.

SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ

Semestre 1 • Inter-semestre
– Soutien dans le champ STA.
– Soutien intensif techniques de représentation.
– Fondamentaux de géométrie utiles pour le dessin d'architecture.

PREMIER CYCLE
ANNÉE 2

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

La deuxième année est organisée en trois unités d'enseignement au semestre 3 et quatre unités d'enseignement au semestre 4. Son enseignement s'inscrit dans la continuité de celui de première année et constitue une étape dans la préparation du cursus des cycles ultérieurs de l'enseignement de l'architecture.

Les domaines d'enseignements sont similaires à la première année. Ils visent à déployer une compréhension de l'architecture en tant qu'espace habité construit et situé à laquelle contribuent les apports des différentes disciplines dans les domaines de l'histoire, des sciences humaines, de la construction et des arts plastiques. La démarche de compréhension, de lecture, d'analyse, de conception et de formalisation de l'espace architectural développée en projet est ainsi étroitement imbriquée avec l'acquisition d'une culture architecturale, urbaine (histoire, théorie, doctrines, œuvres) et constructive articulée avec l'apprentissage et la maîtrise des moyens de représentation de l'espace et une compréhension de la dimension sociale et anthropologique de l'espace.
En proposant une première synthèse dans l'initiation au projet, la deuxième année introduit donc une nouvelle approche impliquant des questionnements élargis sur les choix qu'impose la démarche de conception architecturale.

Elle se structure autour de deux thèmes fondamentaux :
– **Habiter, espace et usage** au semestre 3,
– **Architectures publiques et cultures constructives** au semestre 4.

Le premier interroge le rapport entre espace et usage à partir de la question du logement abordée successivement du point de vue de l'habitat individuel puis de l'immeuble collectif urbain en mettant en jeu la maîtrise de typologies urbaines élémentaires.

Le second interroge le rapport entre espace et construction à partir d'un travail sur l'édifice public mettant en jeu l'adéquation entre structure spatiale et structure constructive d'une part, entre programme, type et contexte d'autre part.

Ces semestres interrogent les articulations entre édifice et ville et considèrent l'édifice comme élément d'un tissu urbain.

Cette année implique donc, pour l'étudiant, la nécessité de s'engager de manière plus autonome qu'en première année dans une démarche personnelle d'analyse des notions, situations et dispositifs mis en jeu dans le cadre du projet et de l'enseignement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

En deuxième année, l'apprentissage du projet d'architecture explore de manière plus rigoureuse les différentes composantes du projet architectural. Il est également l'occasion de travaux d'analyse approfondis et détaillés d'édifices choisis en relation avec la thématique du semestre.
La maîtrise dans la conception architecturale des moyens de représentation, de la géométrie, de la pensée tridimensionnelle, des aspects techniques et constructifs concourant à la structure de l'espace constituent des objectifs d'acquisitions fondamentaux de cette année.

Elle est renforcée par l'organisation de deux exercices transversaux communs aux groupes de projet et aux enseignements connexes :
– en pré-rentrée du premier semestre, une semaine transversale avec comme thème "de l'espace public à l'espace intime, l'immeuble urbain parisien (types, usages, structures, ambiances)" invite à croiser l'architecture avec ses dimensions sociales, historiques, constructives, paysagères et artistiques ;
– au second semestre, un TD partagé avec le champ STA de quatre semaines intitulé "représenter pour comprendre, schématiser et exprimer pour montrer" vise l'étude détaillée d'une œuvre dans ses aspects architecturaux et constructifs.

L'enseignement du projet est dispensé dans le cadre d'une journée commune aux 12 groupes de projet, par binôme d'enseignants proposant diverses démarches pédagogiques établies autour de thématiques et d'attendus communs, et d'exercices coordonnées. Ces exercices n'ont pas encore l'ambition de parvenir à des projets totalement aboutis, mais visent en premier lieu l'acquisition de notions fondamentales.
Les étudiants sont répartis (environ 25) en groupes de projet par semestre et en ateliers de perception et langage plastique ainsi qu'en TD de sciences humaines.
Des jurys croisés sont organisés, afin de permettre des échanges entre les différentes approches d'enseignement.
Au semestre 3, les étudiants ont la possibilité de valoriser une initiative étudiante ou bien de s'inscrire soit à un module de préparation au stage, soit à un module de compétences transversales et comportementales.

STAGE OUVRIER ET/OU CHANTIER

Ce stage de trois semaines (105 heures) offre à l'étudiant l'occasion de la découverte et de l'étude d'un moment particulier (celui où l'idée et le dessin deviennent une réalité construite) et des relations entre maître d'œuvre et entrepreneur ou artisan. Le stage "ouvrier" place l'étudiant au cœur de la réalisation dont il devient temporairement un acteur. Il peut être effectué dans toute structure impliquée dans la réalisation d'un projet, à l'exclusion du maître d'œuvre de celui-ci. Sa validation (3 ECTS) intervient au semestre 4 en L.4.14 sous réserve de la remise de la fiche de validation de stage et de la production d'un rapport de stage conforme aux indications données dans le guide des stages.

PREMIER CYCLE
ANNÉE 3

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT

La troisième année est organisée en trois unités d'enseignements au semestre 5 et quatre unités d'enseignements au semestre 6.
Les enseignements de troisième année assurent une progressivité des acquisitions. L'enseignement du projet permet de donner aux étudiants les outils de conception et une culture architecturale.

Au semestre 5, le thème exploré est celui de **Habiter la ville, problématiques contemporaines**. La transversalité avec les autres champs se traduit par un voyage d'études obligatoire pour l'ensemble des étudiants. Ce voyage fédère les différents enseignements et plus particulièrement celui de STA. Il s'appuie sur un travail d'analyse préalable qui s'articule autour d'une phase de préparation dynamique et collégiale.
Après avoir exploré les modes fondamentaux de la constitution du logement et les dispositifs de groupement, les liens formateurs entre la ville et le logement pourront se concrétiser.
Au semestre 5 également, les étudiants bénéficient d'une introduction au rapport d'études.
En outre, les étudiants peuvent valoriser en S5 une initiative étudiante ou bien s'inscrire à un module au choix :
- module de compétences transversales et comportementales ;
- module d'initiation à la recherche ;
- module de préparation au stage ;
- module de préparation à la mobilité.

Au semestre 6, dont la thématique est **Transformer la ville**, l'enseignement de projet **Initiation au projet urbain** a pour objectif de faire découvrir aux étudiants le rapport existant entre le projet urbain et le projet architectural et permet de situer leur savoir-faire dans la fabrication de la ville. Il apporte les éléments de culture urbaine nécessaire à la connaissance des principes de la ville traditionnelle, condition pour comprendre la ville actuelle en analysant ses sources théoriques et pratiques. Tous les enseignements sont organisés autour du projet architectural et des disciplines qui concourent à l'architecture. Ils conduisent au diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence.
Cette année comporte également le stage de "première pratique", d'une durée de trois semaines qui doit être effectué pendant l'inter-semestre.
Un rapport d'études est demandé ; il s'agit d'un travail écrit soumis à une soutenance.
Pour équilibrer les groupes de projet, une commission d'enseignants étudie les différents vœux et équilibrent les différents groupes de projet. Les autres enseignements sont choisis en fonction du propre emploi du temps composé par l'étudiant.
Enfin, le semestre 6 propose un premier choix d'option aux étudiants puisqu'ils peuvent soit suivre un intensif plastique, soit un intensif en représentation de l'architecture, soit un intensif terre crue.
La troisième année est différente des deux premières années, dans la mesure où les étudiants émettent des vœux afin de choisir leurs groupes, avec un ordre préférentiel de choix pour permettre une répartition équilibrée des groupes, et leurs parcours.

Le moment privilégié pour un départ à l'étranger est la première année du second cycle, mais un départ en troisième année du premier cycle est possible.
En tout état de cause, une mobilité réussie nécessite une connaissance minimale de la langue du pays d'accueil ou à défaut de la langue anglaise.

STAGE DE PREMIÈRE PRATIQUE

De manière complémentaire au stage "ouvrier et/ou chantier", le stage de "première pratique" doit contribuer à "appréhender la diversité des pratiques professionnelles".
D'une durée équivalant à trois semaines (105 heures), valant 3 ECTS, le stage doit être pensé en complémentarité et permettre la découverte d'autres acteurs, d'autres thématiques, d'autres domaines d'intervention, d'autres échelles…
L'éventail des structures d'accueil possibles est très large, la maîtrise d'œuvre exercée à titre privé et libéral, et appliquée à l'édification de bâtiments n'étant qu'une activité professionnelle parmi d'autres.
Ce stage peut être effectué dans toutes les structures de conception, de production, de gestion, d'étude, de protection, de valorisation, etc. de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage.
Sa validation intervient au semestre 5 en L.5.17 dans l'UE "Ressources et parcours de l'étudiant" sous réserve de la remise de la fiche de validation de stage et de la production d'un rapport de stage conforme aux indications données dans le guide des stages.

OBTENTION DU DIPLÔME

Le premier cycle s'achève par l'élaboration et la soutenance d'un rapport d'études individuel présenté devant des équipes pédagogiques responsables de l'unité d'enseignement L.6.21.
Cette soutenance permet de présenter la synthèse des travaux académiques et des stages réalisés par l'étudiant au cours de son premier cycle d'études.
C'est la validation par un jury de l'ensemble des unités d'enseignement obtenues dans ce cycle qui permet la délivrance du diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence.

COMPOSITION DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

Premier Cycle Licence
ANNÉE 1 • SEMESTRE 1

OUVERTURE À L'ARCHITECTURE ET À LA VILLE, *FONDAMENTAUX*

UE	INTITULÉ DU COURS	Heures encadrées	Heures travail personnel	Coefficient	ECTS ENS	ECTS UE
UE1.1 Autour du projet : "l'espace sensible"	Pédagogies transversales • *Voyage 1* • *Semaine inaugurale*	48 28 20	9,5 6,5 3	 0,1 0,05	2,5 1,5 1	15
	Initiation au projet	105	148	0,75	11	
	Théorie de l'architecture	19,5	15	0,1	1,5	
UE1.2 Autour de la thématique : "culture et représentation"	Ville et territoire, géographie	19,5	15	0,15	1,5	10
	Histoire de l'architecture	26	20	0,2	2	
	Représentation de l'architecture (39h TD + 6h CM)	45	24	0,3	3	
	Démarches plastiques	52	5,5	0,25	2,5	
	Sciences humaines / (3h CM + 9h TD)	12	11	0,1	1	
UE1.3 Outils et ressources pour l'architecture	Construction / CM	18	7	0,4	3	5
	Construction / TD	10	10			
	Matières/Matériaux / CM	18	7			
	Cours de méthodologie	6	17	0,2	1	
	Langues vivantes	19,5	3,5	0,2	1	
	TOTAL SEMESTRE 1	**398,5**	**292,5**			**30**

Premier Cycle Licence
ANNÉE 1 • SEMESTRE 2

ÉDIFIER, *CONTEXTE ET MATÉRIALITÉ*

UE	INTITULÉ DU COURS	Heures encadrées	Heures travail personnel	Coefficient	ECTS ENS	ECTS UE
UE2.4 Autour du projet : "L'espace construit"	TD partagé STA-Projet (1)	20	14,5	0,1	1,5	14
	Initiation au projet d'architecture	105	148	0,8	11	
	Théorie de l'architecture	19,5	15	0,1	1,5	
UE2.5 Autour de la thématique : "édifier"	Construction / CM	18	18,5	0,3	1,5	5
	Matières/Matériaux / CM	18	7	0,4	2	
	Matières/Matériaux / TD	9	9			
	Typologies structurelles	18	18,5	0,3	1,5	
UE2.6 Représenter	Représentation de l'architecture (39h TD + 6h CM)	45	24	0,4	3	7
	Démarches plastiques (intensif 22h + 24h TD)	46	0	0,3	2	
	Dessin numérique de l'architecture	21	25	0,3	2	
UE2.7 Culture	Histoire de l'architecture	26	20	0,5	2	4
	Sciences humaines / (3hCM + 9hTD)	12	11	0,25	1	
	Langues vivantes	19,5	3,5	0,25	1	
	TOTAL SEMESTRE 2	**377**	**314**			**30**
	TOTAL ANNÉE 1	**775,5**	**606,5**			**60**

Premier Cycle Licence
ANNÉE 2 • SEMESTRE 3

HABITER, *ESPACE ET USAGE*

UE	INTITULÉ DU COURS	Heures encadrées	Heures travail personnel	Coefficient	ECTS ENS	ECTS UE
UE3.8 Autour du projet : "Espaces de l'habité, le petit immeuble"	Transversalité	35	0	0,1	1,5	14
	Initiation au projet d'architecture	105	148	0,8	11	
	Théorie de l'architecture	19,5	15	0,1	1,5	
UE3.9 Autour de la thématique : "habiter"	Sciences humaines	22	24	0,2	2	9
	Représentation de l'architecture (39h TD + 6h CM)	45	12,5	0,3	2,5	
	Démarches plastiques	52	5,5	0,3	2,5	
	Histoire de l'architecture	26	20	0,2	2	
UE3.10 Outils et ressources pour l'architecture	Structure / CM	18	7	0,3	2	7
	Structure / TD (6h) + TP (3h)	9	12			
	Ambiance / CM	18	7	0,3	2	
	Ambiance / (6h) + TP (3h)	9	12			
	Langues vivantes	19,5	3,5	0,1	1	
	Engagement étudiant OU Compétences transversales et comportementales OU Préparation au stage	10	36	0,3	2	
	TOTAL SEMESTRE 3	**388**	**302,5**			**30**

Premier Cycle Licence
ANNÉE 2 • SEMESTRE 4

ARCHITECTURES PUBLIQUES ET CULTURES CONSTRUCTIVES

UE	INTITULÉ DU COURS	Heures encadrées	Heures travail personnel	Coefficient	ECTS ENS	ECTS UE
UE4.11 Autour du projet : "L'édifice public, espace et construction"	Pédagogie transversale : TD partagé (STA-projet 2)	20	14,5	0,1	1,5	14
	Apprentissage du projet d'architecture	105	148	0,8	11	
	Théorie de l'architecture	19,5	15	0,1	1,5	
UE4.12 Autour de la thématique : "cultures constructives"	Structure / CM	18	7	0,33	2	6
	Structure / TD (6h) + TP (3h)	9	12			
	Ambiance / CM	18	7	0,33	2	
	Ambiance / TD (6h) + TP (3h)	9	12			
	Modélisation numérique de l'architecture	36	10	0,34	2	
UE4.13 Autour de la thématique : "architectures publiques"	Sciences humaines	22	24	0,5	2	4
	Histoire de l'architecture	26	20	0,5	2	
UE4.14 Ressources et parcours étudiant	Démarches plastiques	46	0	0,35	2	6
	Stage ouvrier et/ou chantier	5	100	0,5	3	
	Langues vivantes	19,5	3,5	0,15	1	
	TOTAL SEMESTRE 4	**353**	**373**			**30**
	TOTAL ANNÉE 2	**741**	**675,5**			**60**

PREMIER CYCLE LICENCE

ANNÉE 3 • SEMESTRE 5

HABITER LA VILLE, PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES

UE	INTITULÉ DU COURS	Heures encadrées	Heures travail personnel	Coefficient	ECTS	ECTS UE
UE5.15 Autour du projet : "Le logement collectif en milieu urbain"	Pédagogie transversale : voyage 2	30	5	0,09	1,5	16
	Projet d'architecture	105	148	0,7	11	
	Théorie de l'architecture	19,5	15	0,09	1,5	
	Histoire de l'architecture	26	20	0,12	2	
UE5.16 Autour de la thématique : "Habiter la ville" : enjeux environnementaux	Structure/Construction / CM	15	7	0,3	1,5	5,5
	Structure/Construction / TD	7,5	7,5			
	Ambiances / CM	19,5	7	0,35	2	
	Ambiances / TD	10	10			
	Modélisation métier de l'architecture	36	10	0,35	2	
UE5.17 Ressources et parcours de l'étudiant	Démarches plastiques	46	0	0,25	2	8,5
	Langues vivantes	19,5	3,5	0,1	1	
	Introduction au rapport de licence	2	9,5	0,05	0,5	
	Stage de première pratique	5	100	0,35	3	
	Engagement étudiant OU Initiation à la recherche OU Préparation à la mobilité OU Compétences transversales et comportementales OU Préparation au stage	10	36	0,25	2	
	TOTAL SEMESTRE 5	**351**	**378,5**			**30**

PREMIER CYCLE LICENCE

ANNÉE 3 • SEMESTRE 6

TRANSFORMER LA VILLE

UE	INTITULÉ DU COURS	Heures encadrées	Heures travail personnel	Coefficient	ECTS ENS	ECTS UE
UE6.18 Autour du projet : "Initiation au projet urbain"	Pédagogie transversale : TD partagé projet-géographie	20	14,5	0,1	1,5	14
	Projet d'architecture	105	148	0,8	11	
	Théorie de l'architecture	19,5	15	0,1	1,5	
UE6.19 Autour de la thématique : "transformer la ville"	Ville et Territoire, Géographie	19,5	15	0,27	1,5	5,5
	Histoire de l'architecture	26	8,5	0,27	1,5	
	TD sciences humaines	15	8	0,19	1	
	Philosophie	20	14,5	0,27	1,5	
UE6.20 Outils pour l'architecture	Structure/Construction / CM	21	4	0,5	2	4
	Structure/Construction / TD	14	10			
	Approfondissement numérique	27	19	0,5	2	
UE6.21 Ressources et parcours de l'étudiants	Rapport d'études	18	62,5	0,55	3,5	6,5
	Enseignement optionnel : Intensif plastiques / Intensif terre crue / Intensif représentation de l'achitecture	23	23	0,3	2	
	Langues vivantes	19,5	3,5	0,15	1	
	TOTAL SEMESTRE 6	**347,5**	**345,5**			**30**
	TOTAL ANNÉE 3	**698,5**	**724**			**60**
	TOTAL CYCLE LICENCE	**2215**	**2006**			**180**

CONDITIONS DE PASSAGE DANS L'ANNÉE SUPÉRIEURE ET D'OBTENTION DU DIPLÔME DE LICENCE

ÉTUDIANTS DE L1

CONDITIONS DE PASSAGE EN ANNÉE SUPÉRIEURE

- Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 aux huit unités d'enseignements (UE) de L1, soit un total de 60 ECTS.
- Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les deux UE du projet (UEL.1.1 et UEL.2.4). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables.
- Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes ≥10/20 seront conservées et reportées par l'administration.

	UE	ENSEIGNEMENTS	CŒFF.	CONDITIONS DE VALIDATION	ECTS
SEMESTRE 1	**UE1.1 Autour du projet : "l'espace sensible"**	Pédagogies transversales - voyage / Semaine inaugurale	0.15	Note minimale ≥ 8/20	**15**
		Initiation au projet	0,75	Note minimale ≥ 10/20	
		Théorie de l'architecture	0,1	Note minimale ≥ 8/20	
		Total UE1.1	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	UE1.2 Autour de la thématique : "culture et représentation"	Ville et Territoire, Géographie	0,15	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	**10**
		Histoire de l'architecture	0,2	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Représentation de l'architecture (39h TD + 6h CM)	0,3	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Démarches plastiques	0,25	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Sciences humaines / (3h CM + 9h TD)	0,1	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Total UE1.2	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	UE1.3 Outils et ressources pour l'architecture	Construction / CM	0,4	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	**5**
		Construction / TD		Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Matières/Matériaux / CM	0,2	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Cours de méthodologie	0,2	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Langues vivantes	0,2	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Total UE1.3	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	3UE	**TOTAL SEMESTRE 1**			**30**

	UE	ENSEIGNEMENTS	CŒFF.	CONDITIONS DE VALIDATION	ECTS
SEMESTRE 2	**UE2.4 Autour du projet : "l'espace construit"**	TD partagé STA-Projet (1)	0,1	Note ≥ 8/20	**14**
		Initiation au projet d'architecture	0,8	Note ≥ 10/20	
		Théorie de l'architecture	0,1	Note ≥ 8/20	
		Total UE2.4	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	UE2.5 Autour de la thématique : "édifier"	Construction / CM	0,3	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	**5**
		Matières/Matériaux / CM	0,4	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Matières/Matériaux / TD		Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Cours en cours de création ?	0,3	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Total UE2.6	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	UE2.6 Représenter	Représentation de l'architecture (39h TD + 6h CM)	0,4	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	**7**
		Démarches plastiques (intensif 22h + 24h TD)	0,3	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Dessin numérique de l'architecture	0,3	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Total UE2.7	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	UE2.7 Culture	Histoire de l'architecture	0,5	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	**4**
		Sciences humaines / (3hCM + 9hTD)	0,25	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Langues vivantes	0,25	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Total UE2.8	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	4 UE	**TOTAL SEMESTRE 2**			**30**
TOTAL ANNÉE 1					**60**

ÉTUDIANTS DE L2

- Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 aux huit unités d'enseignements (UE) de L2, soit un total de 60 ECTS.
- Est autorisé à titre dérogatoire à s'inscrire dans l'année supérieure, tout étudiant ayant validé au moins 48 ECTS et obligatoirement les UE du projet (UEL.3.8 et UEL.4.11). Dans ce cas, l'inscription et la validation des UE manquantes doivent être effectuées en priorité. Les UE validées sont capitalisables.
- Tout étudiant ayant validé moins de 48 ECTS n'est pas admis à s'inscrire dans l'année supérieure et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes ≥10/20 seront conservées et reportées par l'administration.

Conditions de passage dans l'année supérieure et d'obtention du diplôme de Licence

	UE	ENSEIGNEMENTS	CŒFF.	CONDITIONS DE VALIDATION	ECTS
SEMESTRE 3	**UE3.8 Autour du projet : "espaces de l'habité, le petit immeuble"**	Transversalité	0,1	Note ≥ 8/20	**14**
		Initiation au projet d'architecture	0,8	Note ≥ 10/20	
		Théorie de l'architecture	0,1	Note ≥ 8/20	
		Total UE3.8	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	UE3.9 Autour de la thématique : "habiter"	Sciences humaines	0,2	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	**9**
		Représentation de l'architecture (39h TD + 6h CM)	0,3	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Démarches plastiques	0,3	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Histoire de l'architecture	0,2	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Total UE3.9	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	UE3.10 Outils et ressources pour l'architecture	Structure / CM	0,3	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	**7**
		Structure / TD (6h) + TP (3h)		Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Ambiance / CM	0,3	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Ambiance / (6h) + TP (3h)		Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Langues vivantes	0,1	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Engagement étudiant OU Compétences transversales et comportementales OU Préparation au stage	0,3	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Total UE3.10	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	3 UE	**TOTAL SEMESTRE 3**			**30**
SEMESTRE 4	**UE4.11 Autour du projet : "l'édifice public, espace et construction"**	Pédagogie transversale : TD partagé (STA-projet 2)	0,1	Note ≥ 8/20	**14**
		Apprentissage du projet d'architecture	0,8	Note ≥ 10/20	
		Théorie de l'architecture	0,1	Note ≥ 8/20	
		Total UE3.11	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	UE4.12 Autour de la thématique : "cultures constructives"	Structure / CM	0,33	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	**6**
		Structure / TD (6h) + TP (3h)		Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Ambiance / CM	0,33	Pas de note, validé ou non	
		Ambiance / TD (6h) + TP (3h)		Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Modélisation numérique de l'architecture	0,34	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Total UE3.12	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20 + stage validé**	
	UE4.13 Autour de la thématique : "architectures publiques"	Sciences humaines	0,5	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	**4**
		Histoire de l'architecture	0,5	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Total UE3.13	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	UE4.14 Ressources et parcours étudiant	Démarches plastiques	0,35	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	**6**
		Stage ouvrier et/ou chantier	0,5	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Langues vivantes	0,15	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Total UE3.14	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	4 UE	**TOTAL SEMESTRE 4**			**30**
		TOTAL ANNÉE 2			**60**

ÉTUDIANTS DE L3

- Est autorisé à s'inscrire dans l'année supérieure c'est à dire en première année du cycle Master, tout étudiant ayant obtenu la moyenne de 10/20 à l'ensemble des UE du cycle Licence et donc la totalité des 180 ECTS y compris les deux stages obligatoires et le rapport d'étude.
- Tout étudiant ayant validé moins de 180 ECTS n'est pas admis à s'inscrire en cycle Master et doit redoubler l'année. Dans ce cas, seule l'inscription aux UE manquantes est obligatoire. Il est impératif de se réinscrire à tous les enseignements des UE non obtenues, seules les notes ≥10/20 seront conservées et reportées par l'administration.
- **Aucun chevauchement de cycle n'est possible.**

	UE	ENSEIGNEMENTS	CŒFF.	CONDITIONS DE VALIDATION	ECTS
SEMESTRE 5	UE5.15 Autour du projet : "le logement collectif en milieu urbain"	Pédagogie transversale : voyage 2	0,09	Pas de note. Validé ou non.	16
		Projet d'architecture	0,7	Note ≥ 10/20	
		Théorie de l'architecture	0,09	Note ≥ 8/20	
		Histoire de l'architecture	0,12	Note ≥ 8/20	
		Total UE3.15	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	UE5.16 Autour de la thématique : "habiter la ville" : enjeux environnementaux	Structure/Construction / CM	0,3	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	5,5
		Structure/Construction / TD		Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Ambiances / CM	0,35	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Ambiances / TD		Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Modélisation métier de l'architecture	0,35	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Total UE3.16	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	UE5.17 Ressources et parcours de l'étudiant	Démarches plastiques	0,25	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	8,5
		Langues vivantes	0,1	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Introduction au rapport de licence	0,05	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Stage de première pratique	0,35	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Engagement étudiant OU Compétences transversales et comportementales OU Initiation à la recherche OU Préparation dossier mobilité OU Préparation au stage	0,25	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Total UE3.17	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	3 UE	**TOTAL SEMESTRE 5**		**30 ECTS**	**30**
SEMESTRE 6	UE6.18 Autour du projet : "initiation au projet urbain"	Pédagogie transversale : TD partagé projet-géographie	0,1	Note ≥ 8/20	14
		Projet d'architecture	0,8	Note ≥ 10/20	
		Théorie de l'architecture	0,1	Note ≥ 8/20	
		Total UE3.18	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	UE6.19 Autour de la thématique : "transformer la ville"	Ville et Territoire, Géographie	0,27	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	5,5
		Histoire de l'architecture	0,27	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		TD sciences humaines	0,19	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Philosophie	0,27	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Total UE3.19	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	UE6.20 Outils pour l'architecture	Structure/Construction / CM	0,5	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	4
		Structure/Construction / TD		Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Approfondissement numérique	0,5	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Total UE3.20	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	UE6.21 Ressources et parcours de l'étudiant	Rapport d'études	0,55	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	6,5
		Enseignement optionnel : intensif plastiques / Intensif terre crue / Intensif représentation de l'architecture	0,3	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Langues vivantes	0,15	Note minimale ≥ 8/20 après rattrapage	
		Total UE3.21	**1**	**Moyenne UE ≥ 10/20**	
	4 UE	**TOTAL SEMESTRE 6**		**30 ECTS**	**30**
		TOTAL ANNÉE 3		**60 ECTS**	**60**
		TOTAL CYCLE LICENCE		**180 ECTS**	**180**

RATTRAPAGES

Pour tous les enseignements à l'exception du projet d'architecture, une deuxième session de contrôle des connaissances est organisée, l'une à la fin du premier semestre et l'autre à la fin du second semestre.

La participation aux examens est obligatoire ; l'examen de rattrapage n'est ouvert qu'aux étudiants ayant passé les examens et contrôles (y compris continus) de la première session du semestre (sauf en cas de dispense médicale ou familiale transmise à l'administration).

ATTENTION ! LE PROJET D'ARCHITECTURE N'EST NI COMPENSABLE NI RATTRAPABLE. IL FAUT IMPERATIVEMENT OBTENIR 10/20

Cette session de rattrapage est organisée sur une seule journée fixée au calendrier universitaire de l'année en cours.

En général, il s'agit d'un samedi à la fin de l'inter-semestre pour les rattrapages du premier semestre et d'un vendredi en juillet après les PFE pour les rattrapages du second semestre.

- Les étudiants ayant obtenu une note éliminatoire c'est-à-dire inférieure à 8/20 doivent obligatoirement passer le rattrapage.
- Les étudiants ayant obtenu une note comprise entre 8/20 et 9,99/20 peuvent ou non passer les épreuves de rattrapage en fonction de la note finale pondérée obtenue dans l'unité d'enseignement (cf. cœfficients de pondération).

La note de rattrapage ne peut être inférieure à la note de la première session.

CONDITIONS GÉNÉRALES
D'ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE CONFÉRANT LE GRADE DE LICENCE

Le diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence est délivré au vu de la validation de l'ensemble des UE constitutives de la formation et de la validation des 180 ECTS par un jury qui siège au mois de juillet après la session de rattrapage du second semestre.

Le jury peut à titre exceptionnel valider une unité d'enseignement dont la moyenne se situe entre 9,50/20 et 9,99/20.

Il peut par ailleurs attribuer un point de jury pour atteindre la moyenne de 10/20.

Les délibérations du jury sont souveraines.

DROITS À INSCRIPTION EN CYCLE LICENCE

Un étudiant peut prendre au maximum quatre inscriptions administratives annuelles en vue de l'obtention du diplôme d'études en architecture.

Un étudiant qui a bénéficié en première année du premier cycle de deux inscriptions annuelles et qui n'a pas été admis dans l'année supérieure n'est pas autorisé à se réinscrire dans cette année.

À titre exceptionnel, le directeur peut autoriser un étudiant ayant épuisé ses droits à inscription à bénéficier d'une inscription supplémentaire sur proposition d'une commission pédagogique compétente. Cette commission qui se réunit au mois de septembre entend les étudiants concernés lors d'un entretien individuel et apprécie les motifs et justificatifs présentés par ces derniers.

Les étudiants ayant épuisé leurs droits à inscription en premier cycle bénéficient à nouveau de cette possibilité après une interruption de leurs études de trois années et dans les conditions prévues aux premiers alinéas des articles 3 et 5 de l'arrêté du 20 juillet 2005 susvisé relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence.

En vue de leur réorientation, les étudiants qui ne sont pas admis dans l'année ou le cycle supérieur peuvent bénéficier d'une attestation établie par le directeur précisant les semestres ou UE acquis avec les crédits ECTS s'y rattachant et les notes obtenues.

ORGANISATION DES STAGES

STAGE OUVRIER ET/OU CHANTIER

Avant de débuter, tout stage doit avoir fait l'objet d'une convention de stage établie en accord avec l'administration, via l'outil de gestion des conventions de stage auquel l'étudiant aura accès grâce au lien suivant : https://stages.paris-lavillette.archi.fr/. Aucune convention de stage ne peut être établie a posteriori et aucun stage non conventionné ne peut être validé.

Les deux périodes de stages obligatoires sont destinées à appréhender la diversité des pratiques professionnelles. Il s'agit des stages d'observation qui doivent être pensés en complémentarité pour permettre la découverte de différents acteurs, thématiques, domaines d'intervention, d'échelles… Comptées en semaines, elles sont réparties sur l'ensemble du premier cycle, réduisant la durée de chaque semestre à 16 semaines (15 semaines au semestre 4 et au semestre 5). Les inter-semestres représentent ainsi pour l'étudiant un temps privilégié pour effectuer ses stages. Le temps des stages n'est pas compris dans le travail encadré mais dans le temps de travail personnel. Les 2200 heures de travail encadré sont donc dévolues au temps d'enseignement "école".

L'OBJECTIF

Le stage "ouvrier et/ou chantier" est l'occasion privilégiée de la découverte et de l'observation du chantier, moment particulier ou l'idée et le dessin d'un projet élaboré antérieurement par d'autres acteurs deviennent une réalité construite. Le chantier peut être de construction, de rénovation, de restauration, de finition, de décoration, de fouilles archéologiques, voire de démolition. Ce stage peut être effectué dans toute structure concernée par le chantier : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, bureau d'études techniques, entreprise, artisan, bureau de contrôle, etc. Il est positionné en deuxième année du premier cycle et peut être effectué dans les semaines réservées, à temps plein ou à temps partiel.

LES MODALITÉS DE SUIVI

Le stage est encadré et suivi par un maître de stage dans la structure d'accueil et par le tuteur de stage (l'enseignant responsable choisi par l'étudiant) pour l'école. Il est validé au sein de l'unité d'enseignement L.4.14 du semestre 4 par l'enseignant tuteur de stage sous réserve de la remise de la fiche de validation du stage dûment remplie par le maître de stage et l'enseignant référent et de la production d'un rapport de stage établi selon les indications figurant dans le guide des stages.

STAGE DE PREMIÈRE PRATIQUE

LE TUTEUR DE STAGE

En fonction de l'orientation pédagogique qu'il souhaite donner à son stage, l'étudiant choisit un enseignant tuteur de stage au sein de l'unité d'enseignement. Ensemble, ils définissent le projet pédagogique du stage puis tout au long de celui-ci, l'étudiant saisit l'enseignant tuteur de stage et la commission des stages de toute question relative au déroulement du stage. L'enseignant tuteur de stage est l'interlocuteur privilégié de l'étudiant stagiaire pour l'élaboration du rapport de stage.

LA DURÉE DU STAGE

La durée du stage est de trois semaines minimum ou de 105 heures.

L'OBJECTIF

L'éventail des structures d'accueil possibles est très large : toutes les structures de conception, de production, de gestion, d'études, de protection d'architecture, d'urbanisme et du paysage. Il fait partie intégrante du cursus proposé aux étudiants et, à ce titre, il doit être clairement identifié dans sa liaison avec un enseignement et un enseignant tuteur de stage au même titre qu'il est clairement identifié en liaison avec une structure d'accueil extérieure à l'école.

LES MODALITÉS DE SUIVI

Il est encadré et suivi par un maître de stage dans la structure d'accueil et par le tuteur de stage (l'enseignant responsable choisi par l'étudiant) pour l'école. Le stage est validé au sein de l'unité d'enseignement L.5.17 du semestre 5 par l'enseignant tuteur de stage sous réserve de la remise de la fiche d'évaluation du stage, dûment remplie par le maître de stage et par l'enseignant référent, de la production d'un rapport de stage établi selon les indications figurant dans le guide des stages.

LE RAPPORT DE STAGE

Le rapport de stage est un travail original réalisé par le stagiaire pendant le stage et finalisé à la fin de son stage. Il doit être rendu par l'étudiant à l'enseignant responsable pour sa validation. Il doit permettre d'apprécier la nature précise des différentes tâches confiées à l'étudiant et le lien avec les domaines d'enseignement développés dans l'école et d'effectuer un bilan critique personnel des expériences. À l'issue du stage, l'étudiant rédige un rapport de stage qu'il remet à l'administration en un exemplaire, après la validation par l'enseignant et au plus tard 15 jours après la fin du stage. Ce rapport est accompagné de deux documents administratifs, la fiche de validation et la fiche d'évaluation de stage.

ATTENTION ! LES CONVENTIONS DE STAGE FACULTATIF OU NON OBLIGATOIRE SERONT ÉTABLIES UNIQUEMENT DANS LES DEUX CAS SUIVANTS :

– Pour les étudiants redoublants ayant un semestre libre.
– Pour les étudiants en année de césure.

Les étudiants ayant déjà effectué leur stage obligatoire et ayant cumulé un minimum de 105 heures pour le cycle Licence (minimum requis pour la validation des stages) se verront refuser l'établissement d'une nouvelle convention de stage s'ils ne sont pas concernés par les deux cas cités précédemment.

LE DOUBLE CURSUS

PRÉSENTATION

L'ENSAPLV, en partenariat avec l'École spéciale des travaux publics (ESTP-Paris) depuis 2006 et l'École des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) depuis 2010, propose deux doubles cursus d'architecte-ingénieur et d'ingénieur-architecte.

ARCHITECTE–INGÉNIEUR

7 ans d'études après le baccalauréat
Pendant les trois premières années de la double formation, les étudiants sont inscrits en Licence à l'ENSAPLV et suivent des enseignements scientifiques de base en parallèle à l'ESTP et l'EIVP.
Ils sont ensuite inscrits pendant quatre ans en cycle Master, suivant des enseignements à l'ENSAPLV et en école d'ingénierie, pour terminer leur cursus en septième année.

INGÉNIEUR–ARCHITECTE

2 années de classe préparatoire + 5 années de double formation après le baccalauréat
Cette double formation est accessible après deux années en classe préparatoire scientifique et après admission dans l'une des deux écoles d'ingénieurs partenaires.
Les études sont alors organisées en deux cycles (licence et master) à l'ENSAPLV, et sont étalées sur cinq ans côté ingénierie.

Le programme de ces enseignements fait l'objet de plans d'études propres à chaque partenariat, élaborés en concertation avec les écoles d'ingénieurs.

CONDITIONS D'ADMISSION

ARCHITECTE-INGÉNIEUR

La double formation est accessible aux candidats titulaires d'un baccalauréat spécialité scientifique avec mention ou en cours de préparation en terminale scientifique. La sélection des candidats se fait sur dossier via la plateforme Parcoursup. Les candidats retenus sont alors convoqués pour un entretien de motivation à l'ENSAPLV.

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

La sélection des candidats au double diplôme ingénieur-architecte a lieu après l'admission en école d'ingénieur, sur entretien de motivation au sein de l'école d'ingénieur.

CONTACTS

ENSAPLV : Franck GAUBIN (enseignant), franck.gaubin@paris-lavillette.archi.fr

ENSAPLV : Constance LEMIRRE (administratif), constance.lemirre@paris-lavillette.archi.fr

ESTP : Guillaume FAAS (enseignant), gfaas@estp.fr

ESTP : Chrystelle BEUSE (administratif), cbeuse@estp.fr

EIVP : Laurent DUCOURTIEUX (enseignant), laurent.ducourtieux@eivp-paris.fr

ENSEIGNANTS

prenom.nom@paris-lavillette.archi.fr

SEMESTRE 1

UE	ENSEIGNEMENTS	RESPONSABLES	
L.1.1 **15 ECTS**	INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE	01 : J. JOLY / Q. LE NORMENT 02 : G. MARTINETTI / J. POISSON 03 : D. LAFON / A. GOYON 04 : F. BRUGEL / M. DUJON 05 : A. CHADEFFAUD / J. LIPSKI 06 : L. LESAGE / P. CHALLES	07 : J. MARIN / T. NOUAILLER 08 : M. NORDSTRÖM / A. BESNARD 09 : P. BOUILHOL / A. POLYCHRONIADI 10 : L. JACQUIN/ J. VINÇON 11 : P. DUTERTRE / B. SIANO 12 : A. DURAND / P. GUIONY
	PÉDAGOGIE TRANSVERSALE (1 SEMAINE VOYAGE 28h)	12 ENSEIGNANTS PROJET + 6 ENSEIGNANTS ATR-APV	
	SEMAINE INAUGURALE (20h)	12 ENSEIGNANTS PROJET + 6 ENSEIGNANTS ATR-RA	
	THÉORIE DE L'ARCHITECTURE	01 : F. BRUGEL	
L.1.2 **10 ECTS**	VILLE ET TERRITOIRE, GÉOGRAPHIE	01 : L. HELAND 02 : L. HELAND	
	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	01 : A. BRUCCULERI 02 : A. POLYCHRONIADI 03 : L.ROLLENHAGEN-TILLY + 12 chargés de TD	
	REPRÉSENTATION DE L'ARCHITECTURE	01 : G. DUFILHO 02 : F. CHASTANIER 03 : C. CHALUMEAU 04 : C. CHALUMEAU 05 : G. DUFILHO 06 : S. ETTAHRI	07 : N.N. 08 : P. HANNEQUIN 09 : S. ETTAHRI 10 : F. CHASTANIER 11 : P. HANNEQUIN 12 : N.N.
	DÉMARCHES PLASTIQUES	01 : C. VANDON 02 : L. FALZON 03 : F. PINATEL 04 : B. SERGERS 05 : P. VACHON 06 : M. REINERT	07 : J. GAUTEL 08 : C. DUGAVE 09: L. BERNARD-BRUNEL / J. RODRIGUEZ 10 : J. JULIEN 11 : M.-J. HOFFNER 12 : J-L. CHAPUIS / A. SÀ
	INTRODUCTION AUX SCIENCES HUMAINES	01 : J. ZETLAOUI-LEGER + 12 chargés de TD	
L.1.3 **5 ECTS**	CONSTRUCTION	S. EBODE V. POIRIER + 12 chargés de TD	
	MATIÈRES/MATERIAUX	G. FAAS F. GAUBIN	
	COURS DE MÉTHODOLOGIE	T. ELEFTERIOU / L. VITALIS	
	LANGUES VIVANTES	ANGLAIS : O. MACFALL / A. TEN / G. LLOYD JONES / L. DUPRAZ ESPAGNOL : J.L. MORALES ITALIEN : P. PALOMBARI	

SEMESTRE 2

UE	ENSEIGNEMENTS	RESPONSABLES	
L.2.4 **14 ECTS**	INITIATION AU PROJET D'ARCHITECTURE	01 : P. PUMAIN / B. SIANO 02 : L. VITALIS / J. POISSON 03 : M. DUJON / G. PONTOIZEAU 04 : P. BOUVIER / P. LAUZANNE 05 : X. BONNAUD / A. CHADEFFAUD 06 : C. JALBY / S. MAHÉ	07 : D. AFANASSIEFF / P. DUTERTRE 08 : A. BEGEL / E. FLORET 09 : D. LAFON / F. NTHÉPÉ 10 : T. GOLDSCHMIDT / L. CHABASON 11 : D. FEICHTINGER / J. LELLOUCHE 12 : S. BONZANI / D. BRESSON
	HEURES TRANSVERSALES : TD partagé Projet / Construction	ENSEIGNANTS DE PROJET + 12 chargés de TD STA CIMA	
	THÉORIE DE L'ARCHITECTURE	01 : A. BEGEL / X. BONNAUD / M. DUJON	
L.2.5 **5 ECTS**	CONSTRUCTION	V. POIRIER	
	MATIÈRES/MATÉRIAUX	G. FAAS + 12 chargés de TD	
	TYPOLOGIES STRUCTURELLES	S. EBODE / E. FILLETTE / G. FAAS	
L.2.6 **7 ECTS**	REPRÉSENTATION DE L'ARCHITECTURE	01 : C. CHALUMEAU 02 : C. CHALUMEAU 03 : F. BERTRAND 04 : F. BERTRAND 05 : D. MAGNAC 06 : F. CHASTANIER	07 : D. MAGNAC 08 : F. CHASTANIER 09 : S. BERNDT 10 : P. DEL PEZZO 11 : A. DOULET 12 : A. DOULET
	DÉMARCHES PLASTIQUES	01 : C. VANDON 02 : L. FALZON 03 : P. PINATEL 04 : B. SEGERS 05 : P. VACHON 06 : H. REIP / J. RODRIGUEZ	07 : J. GAUTEL 08 : C. DUGAVE 09 : M. REINERT 10 : J. JULIEN 11 : M-J. HOFFNER
	DESSIN NUMÉRIQUE DE L'ARCHITECTURE	01 : C. MANSUY 02 : C. MANSUY 03 : A. ABDELMAGID 04 : A. ABDELMAGID 05 : F. COUSSON 06 : C. MANSUY	07 : R. NUNES 08 : F.BERTRAND 09 : F. COUSSON 10 : R. NUNES 11 : R. NUNES 12 : P. DEL PEZZO
L2.7 **4 ECTS**	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	01 : D. AYMARD 02 : A. POLYCHRONIADI 03 : M. KOURNIATI	
	INTRODUCTION AUX SCIENCES HUMAINES	01 : J.ZETLAOUI-LEGER + 12 chargée de TD	
	LANGUES VIVANTES	ANGLAIS : G. JONES / A. TEN / E. MOUSSA ESPAGNOL : V. TABOADA ITALIEN : S. PALOMBARI	

Semestre 3

UE	ENSEIGNEMENTS	RESPONSABLES	
L.3.8 **14 ECTS**	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE	01 : M. N. SABATE GINER / F. TACHE 02 : M. LE ROY / F. COSTECALDE 03 : C. GRISPELLO / M. SINEUS 04 : L. LESAGE / D. AFANASSIEFF 05 : D. BRESSON / L. BONNEAU 06 : M. FRANZEN / T. ELEFTERIOU 07 : Y. GOURVIL / S. WANG	08 : L. MEISTER / J.L. MORALES 09 : E. HARDY / K. NOUSIAINEN 10 : Y. ROUBY / A. PORTNOÏ 11 : X. LAGURGUE / F. SOUCARRAT-CHAUDHURI 12 : P. FARRET / P. BOUVIER
	TRANSVERSALITÉ	12 ENSEIGNANTS PROJET + 24 ENSEIGNANTS D'AUTRES CHAMPS	
	THÉORIE DE L'ARCHITECTURE	01 : P. FARRET / L. LESAGE / G. GOURVIL	
L.3.9 **9 ECTS**	SCIENCES HUMAINES	01 : A. DE BIASE 02 : I. IOSA 03 : L. LOPEZ 04 : M. MINOST / J. CHARRON 05 : N. MERON 06 : M. MINOST / J. ZETLAOUI-LEGER	
	REPRÉSENTATION DE L'ARCHITECTURE	01 : J. PERNIN 02 : G. DUFILHO 03 : J. PERNIN 04 : C. CHALUMEAU 05 : D. MAGNAC 06 : D. MAGNAC	07 : A. DOULET 08 : F. CHASTANIER 09 : P. HANNEQUIN 10 : C. CHALUMEAU 11 : S. BERNDT 12 : A. DOULET
	DÉMARCHES PLASTIQUES	01 : B. DEBOMBOURG 02 : B. DEBOMBOURG 03 : C. VANDON 04 : C. DENNEULIN 05 : M.-J. HOFFNER / B. SEGERS 06 : M.-J. HOFFNER	07 : M. REINERT 08 : J. JULIEN 09 : J. GAUTEL 10 : C. DENNEULIN 11 : B. SEGERS 12 : P. VACHON / E. RESTREPO
	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	01 : C. NAPOLITANO 02 : S. DESCAT	
L.3.10 **7 ECTS**	STRUCTURE	01 : S. EBODE 02 : M. LEYRAL + 11 chargés de TD	
	AMBIANCES	01 : A.-L. HERRY 02 : V. COMITO + 12 chargés de TD	
	LANGUES VIVANTES	ANGLAIS : O. MACFALL / F. POWELL ESPAGNOL : V. LAGUIA ITALIEN : S. PALOMBARI	
	ENGAGEMENT ÉTUDIANT OU COMPÉTENCES TRANSVERSALES ET COMPORTEMENTALES OU PRÉPARATION AU STAGE	M. FRANZEN S. EBODE / B. NAVINER	

Semestre 4

UE	ENSEIGNEMENTS	RESPONSABLES	
L.4.11 **14 ECTS**	APPRENTISSAGE DU PROJET D'ARCHITECTURE	01 : M. BOTINEAU / C. BELVAL 02 : S. ROUSSEL / E. PERSON 03 : N. HAMDOUNI / B. BANCEL 04 : A. CHEDEMOIS / R. HELMHOLZ 05 : T. NOUAILLER / C. QUANCARD 06 : L. BONNEAU / F. COSTECALDE	07 : O. MORI / F. TACHÉ 08 : M-A. JAMBU / L. PENISSON 09 : P. CREMONINI / S. BOURLIS 10 : Y. ROUBY / L. MONGIN 11 : F. LIPSKY / M. DOCCARAGAL MONTERO 12 : L. DESTOMBES / E. ROBIC
	PÉDAGOGIE TRANSVERSALE : TD partagé Projet/Construction	TD PARTAGÉS : 12 ENSEIGNANTS DE PROJET + 12 ENSEIGNANTS STA	
	THÉORIE DE L'ARCHITECTURE	01 : P. CHABARD	
L.4.12 **6 ECTS**	STRUCTURE	01 : M. LEYRAL 02 : S. EBODE + 12 chargés de TD	
	AMBIANCES	01 : V. COMITO 02 : N. BELKADI + 12 chargés de TD	
	MODÉLISATION NUMÉRIQUE DE L'ARCHITECTURE	01 : R. NUNES 02 : N. LEMRINI 03 : C. MANSUY 04 : R. NUNES 05 : L. SATTLER 06 : C. MANSUY	07 : N. LEMRINI 08 : P. HANNEQUIN 09 : F. COUSSON 10 : A. ABDELMAGID 11 : A. ABDELMAGID 12 : P. DEL PEZZO
L.4.13 **4 ECTS**	SCIENCES HUMAINES	01 : L. LOPEZ 02 : P. ZANINI 03 : J. CHARRON 04 : J. JAUPITRE 05 : C. DESCHAMPS / N.MERON 06 : J. ZETLAOUI-LEGER / E. MACAIRE	
	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	01 : L. BASSIERES 02 : A. BRUCCULERI	
L.4.14 **6 ECTS**	DÉMARCHES PLASTIQUES	01 : B. DEBOMBOURG 02 : B. DEBOMBOURG 03 : C. DENNEULIN 04 : M.-J. HOFFNER 05 : J. JULIEN 06 : J. JULIEN	07 : H. REIP 08 : H. REIP 09 : A. SÂ 10 : P. VACHON 11 : C. DENNEULIN 12 : B. SEGERS
	STAGE OUVRIER ET/OU CHANTIER	50 ENSEIGNANTS	
	LANGUES VIVANTES	ANGLAIS : O. MAC FALL / F. POWELL ESPAGNOL : V. TABOADA ITALIEN : S. PALOMBARI	

SEMESTRE 5

UE	ENSEIGNEMENTS	RESPONSABLES	
L.5.15 **16 ECTS**	PROJET D'ARCHITECTURE	01 : Y. NUSSAUME / A. SAUBOT 02 : T. ELEFTERIOU / Q. LE NORMENT 03 : D. AFANASSIEFF / C. QUANCARD 04 : P. CREMONINI / E. HARDY 05 : M. BOTINEAU / N. FEVRIER 06 : A. CHEDEMOIS / R. BOURSIER	07 : J. MARIN / S.MAHÉ 08 : N. GOUBIER / L. CHABASON 09 : P. BELIN LEPINAY / M. N. SABATE GINER 10 : T. GOLDSCHMIDT / M. LE ROY 11 : A. FERNANDEZ ATELA / G. M. MAURIZIO 12 : S. BOURLIS / P. LAUZANNE
	PÉDAGOGIE TRANSVERSALE VOYAGE 2	12 ENSEIGNANTS PROJET + 24 ENSEIGNANTS D'AUTRES CHAMPS	
	THÉORIE DE L'ARCHITECTURE	01 : P. BELIN / T. ELEFTERIOU	
	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	01 : M. KOURNIATI 02 : D. AYMARD	
L.5.16 **5,5 ECTS**	STRUCTURE/CONSTRUCTION	01 : F. GAUBIN 02 : G. FAAS + 12 chargés de TD	
	AMBIANCES	01 : N. BELKADI 02 : G. FAAS + 12 chargés de TD	
	MODÉLISATION MÉTIER DE L'ARCHITECTURE	01 : D. HAMANI 02: S. BERNDT 03 : C. DUCLOS PREVET 04 : C. DUCLOS PREVET 05 : F. COUSSON 06 : L. SATTLER	07 : N. LEMRINI 08 : A. ABDELMAGID 09 : C. MANSUY 10 : A. ABDELMAGID 11 : C. MANSUY 12: F. BERTRAND
L.5.17 **8,5 ECTS**	DÉMARCHES PLASTIQUES	01 : L. BERNARD-BRUNEL 02 : M.-J. HOFFNER 03 : C. DENNEULIN 04 : J. L. CHAPUIS / L. FALZON 05 : F. PINATEL 06 : A. SA 07 : H. REIP	08 : J. JULIEN 09 : B. DEBOMBOURG 10 : E. RESTREPO 11 : M. REINERT 12 : J. GAUTEL 13 : P. VACHON
	LANGUES VIVANTES	ANGLAIS : A. TEN / L. DUPRAZ / F. POWELL / E. MOUSSA ALLEMAND : Z. VOSTELL-HASMAN ESPAGNOL : J.L. MORALES	ITALIEN : S. PALOMBARI
	INTRODUCTION AU RAPPORT DE LICENCE	J. PERNIN / L. VITALIS	
	STAGE DE PREMIÈRE PRATIQUE	50 ENSEIGNANTS	
	ENGAGEMENT ÉTUDIANT OU COMPÉTENCES TRANSVERSALES ET COMPORTEMENTALES OU PRÉPARATION AU STAGE OU INITIATION À LA RECHERCHE OU PRÉPARATION À LA MOBILITÉ	M. FRANZEN E. MACAIRE A. DE BIASE J. NJOO + 10 référents mobilité	

SEMESTRE 6

UE	ENSEIGNEMENTS	RESPONSABLES	
L.6.18 **14 ECTS**	PROJET D'ARCHITECTURE	01 : M.-L. CHABROL / A. GOYON 02 : J.BRUTER / G.M. MAURIZIO 03 : A. LAPASSAT / P. GUIONY 04 : F. BRINGAND / C. ROLLET 05 : J. NJOO / G. MILA CARTANA 06 : P. LEITNER / C. DENERIER	07: S. CARLINI / L. BRENON 08 : A. PORTNOÏ / S. JANNIN 09 : D. BALDE / L. THIERREE 10 : A. DURAND / A. SAUBOT 11 : P. CHAVANES / C. HORN 12 : P. FARRET / S. WANG
	PÉDAGOGIE TRANSVERSALE TD partagé projet-géographie	12 ENSEIGNANTS PROJET+ HEURES VT	
	THÉORIE DE L'ARCHITECTURE	01 : P. CHAVANES / A. PORTNOI	
L.6.19 **5,5 ECTS**	VILLE ET TERRITOIRE, GÉOGRAPHIE	01 : C. SZANTO 02 : C. SZANTO	
	HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE	01 : N.N. 02 : C. MAUMI	
	TD SCIENCES HUMAINES	01 : A. DE BIASE + 12 CHARGÉS DE TD	
	PHILOSOPHIE	01 : A. TUSCHER-DOKIC 02 : M. ANTONIOLI	
L.6.20 **4 ECTS**	STRUCTURE/CONSTRUCTION	01 : B. ROUGELOT 02 : F. GAUBIN + 12 chargés de TD	
	APPROFONDISSEMENT NUMÉRIQUE	01 : D. HAMANI 02: S. BERNDT 03 : C. DUCLOS PREVET 04 : C. DUCLOS PREVET 05 : F. COUSSON 06 : L. SATTLER	07 : N. LEMRINI 08 : A. ABDELMAGID 09 : C. MANSUY 10 : L. SATTLER 11 : C. MANSUY 12: C. MANSUY
L.6.21 **6,5 ECTS**	RAPPORT D'ÉTUDES	ENVIRON 26 BINÔMES D'ENSEIGNANTS P. CHABARD / G. DUFILHO	
	ENSEIGNEMENT OPTIONNEL : INTENSIF TERRE CRUE	01 : B. ROUGELOT	
	INTENSIF PLASTIQUES	01 : C. DENNEULIN 02 : F. PINATEL 03 : L. BERNARD-BRUNEL / E. RESTREPO	04 : B. DEBOMBOURG/ C. DUGAVE 05 : J. JULIEN / H. REIP 06 : J. GAUTEL
	INTENSIF REPRÉSENTATION DE L'ARCHITECTURE	01 : J. PERNIN / G. DUFILHO 02 : F. CHASTANIER	
	LANGUES VIVANTES	ANGLAIS : A. TEN / L. DUPRAZ / E. MOUSSA / M. ATIE ALLEMAND : Z. VOSTELL-HASMAN ESPAGNOL : V. TABOADA	ITALIEN : P. DEL PEZZO

RÈGLEMENTS INTÉRIEURS ET CHARTES DE L'ÉTABLISSEMENTS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT ET ANNEXES

- **Règlement intérieur, adopté en Conseil d'administration du 22 avril 2022**
- **Annexe 1 : Information Allodiscrim-Allosexism**
- **Annexe 2 : Règlement intérieur Médiathèque**
- **Annexe 3 : Règlement intérieur Atelier numérique**
- **Annexe 4 : Règlement intérieur Atelier vidéo**
- **Annexe 5 : Règlement intérieur Atelier photo**
- **Annexe 6 : Règlement intérieur Atelier maquettes**
- **Annexe 7 : Charte informatique**
- **Annexe 8 : Charte Égalité**

CHARTE DE RESPECT DES LIEUX ET DU VOISINAGE

RÈGLEMENT DES ÉTUDES

- **Cycle Licence**
- **Cycle Master**
- **Cycle HMONP**
- **DPRAUG**
- **DPEA Architecture navale**

CHARTE ANTI-PLAGIAT

Consulter les documents sur le site web de l'ENSAPLV :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ensa paris la villette

► PLUS D'INFOS SUR
www.paris-lavillette.archi.fr

École nationale supérieure d'architecture de **Paris-la Villette**
144 avenue de Flandre - 75019 Paris - Tél. : 01 44 65 23 00

Version du 24/08/2026